



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

2 mai 2019 à 19h00

Collège de Coteau-Fleuri

- Parents :** Da Silva David (DSD)
- Professionnels :** Blanc Christine (BC), Lugon Isabelle (LI), Schiltknecht Lise (SL)
- Organisations :** Breguet Zohrat (BZ), Vuilleumier Rose Marie (VRM)
- Autorités politiques :** Vikrin Talla Serge Paul (VTSP)
- Invités :** -
- Excusés/absents :** Boschetti Olivier (BO), Costa-Rubin Isabelle (CRI), Zryd Centelighe Claude (ZCC), Pupet Patrick (PP), Concha Alfonso (CA), Donze Manuel (DM), Diday Isabelle (DI), Périllard Marianne (PM), Martinho José (MJ), Grandmottet Delphine (GD), Turin Bertschy Mélanie (TBM), Essmaali Béchir (EB)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 13.03.2019
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Forum des associations
5. Matinée cinéma de Coteau-Fleuri
6. Date et lieu de la prochaine séance
7. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

DSD ouvre la séance après une visite de la cour de Coteau-Fleuri avec les membres présents en prévision du Forum des associations du 18 mai.
L'OJ est accepté

2 Adoption du PV de la séance du 13 mars 2019

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.
Vu le nombre élevé de membres absents, l'acceptation du PV aura lieu à la prochaine séance.



3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

RAS.

4 Forum des associations

13 associations sont inscrites pour le Forum des associations du 18 mai. Il y aura aussi un stand pour la police de proximité et un pour la CET.

DSD a renvoyé des mails à toutes les associations participantes avec un exemplaire du flyer et la demande de leurs besoins. Trois associations ont répondu à ce jour.

Les tables seront sous les couverts : 6 au bâtiment B et 10 au bâtiment A. 6 tables sont à Coteau-Fleuri, 4 à Chailly et le solde viendra du foot par PP. DSD le contacte pour lui préciser le nombre et organiser le transport. Il ira aussi chercher celles de Chailly vendredi 17 à midi.

Les associations peuvent venir s'installer à partir de 8h30. Les tables doivent être là avant. Les membres de la CET viennent pour cette heure-là. LI regarde avec le concierge pour avoir une vingtaine de chaises, les tables de Coteau-Fleuri, un dérouleur pour l'électricité, des sacs poubelles et du matériel pour nettoyer (balais, chiffons...).

Le Forum aura lieu de 10h à 14h. Au programme : 11h00 discours, concert de la classe de cordes et début du concours de dessin à la craie, 12h00 chœur « Les voix du quartier », 13h00 fin du concours, production du groupe de danse albanaise, 13h30 remise des prix.

Il y aura une sono pour le groupe de danse albanaise et pour les discours. DSD et SL vont faire un essai avec les deux colonnes de Chailly pour voir si la qualité est assez bonne.

La CET va acheter des craies et du scotch pour le concours de dessin « Mon quartier idéal ». Il est difficile de savoir s'il y aura beaucoup d'inscriptions ; 20 équipes serait un succès. Les équipes seront formées de 3 à 8 personnes. Un cadre de 2/2m sera délimité avec du scotch carrossier pour faire le dessin. Il est décidé d'acheter 12 boîtes de craies pour 106€. DSD s'occupe de la commande et SL achète le scotch carrossier.

Les prix pour le concours seront sous forme de bons. Pour l'équipe gagnante, 5 bons cinéma de frs 20.- ; pour les seconds, 5 bons de frs 15.- chez Pizzabox puis une série de bons de glaces chez Nessi à frs 10.- pour les troisièmes et les viennent ensuite. SL s'occupe des bons cinéma et pizza et BZ des bons chez Nessi.

Le Jury sera composé des membres de la CET présents ce jour-là. Afin d'avoir le maximum d'inscriptions avant le 18 mai, l'APEMS et les enseignants expliqueront aux parents et aux enfants qu'il faut s'inscrire par le lien noté sur le flyer.

Plusieurs personnes demandent à DSD d'avoir aussi des formulaires d'inscription en format papier. DSD l'enverra par mail.

VRM s'occupe de répartir le solde des flyers dans les Maisons de quartiers, à Rataboum, à l'APEMS. VTPS signale que le panneau à côté de la pharmacie est public, on peut mettre un flyer.

Au niveau du budget, en plus des prix pour le concours et des craies, il faut ajouter frs 82.- pour 1000 flyers et environ frs 120.- pour les courses (sirop, pain, chocolat, à grignoter et gobelets).

IL s'occupe des courses pour environ 200 personnes. S'il y a plus de monde et qu'il manque des choses, la CET ira acheter en cours de matinée.



VTSP va demander de mettre un article dans le Lausanne-Cité.

Les membres de la CET qui se sont annoncés absents le 18 mai sont BO, VTSP et TBM.

5 Matinée cinéma de Coteau-Fleuri

Les matinées Cinéma des classes 4-5-6P de Coteau-Fleuri auront lieu les 18 juin et 26 juin le matin. Comme convenu, la CET s'occupera de l'entracte en distribuant du pop-corn. L'idée des barbes à papa est abandonnée au profit de sucettes ou autres sucreries. Chaque enfant aura un bon à échanger. L'entracte aura lieu vers 10h00 et les membres de la CET viendront vers 9h30 pour préparer. DSD sera présent le 26, et BZ le 18 (VRM, BC et LI seront sur place). Les membres de la Commission qui pourraient aussi être présents s'annoncent auprès de DSD ou LI lors du Forum. Le restaurant La Rotonde préparera le pop-corn dans un gros sac et les membres de la CET les distribueront au moment de l'entracte en remplissant des gobelets en carton. LI s'occupe d'acheter des gobelets en carton et des sucettes (ou autre) chez Aligro. Sur le principe, la Commission cautionne l'achat de l'entracte.

6 Date et lieu de la prochaine séance

Un Doodle sera envoyé pour la prochaine séance et la CET discutera lors du Forum pour savoir si la séance aura lieu en juin ou en septembre.

7 Divers et propositions individuelles

DSD dépose les informations suivantes dans le Drive dans le dossier Événements :

- Invitation soirée d'information Open Sunday 1010 le 22 mai à 18h à l'APEMS de Coteau-Fleuri
- Journée sans voiture du 22 septembre.

La séance est levée à 20h57

p.o. Isabelle Lugon

Secrétaire de séance

Lausanne, le 02 mai 2019

Lausanne, novembre 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch